

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2023

Plan de cours
**CRI 1600-L – Initiation aux
méthodes quantitatives**

Jeudi de 13h00 à 16h00
local : 3110-697A (Campus
Laval)

Alexandre Gauthier
alexandre.gauthier.8@umontreal.ca

Auxiliaire d'enseignement : À déterminer

Descripteur du cours

Éléments conceptuels relatifs à l'analyse de données quantitatives. Mise en forme des données. Description et statistiques descriptives. Les échelles. Les relations entre les variables: des analyses bivariées aux modèles multivariés.

Objectifs généraux

- Le cours a pour but ultime de présenter aux étudiants les principales méthodes d'analyse quantitative en criminologie.
- Ceci implique également le développement d'un esprit critique à l'égard de ces méthodes, mais également du processus de recherche quantitatif en général.
- Finalement, le cours sert à introduire les étudiants à un logiciel de traitement de données largement utilisé en criminologie (c.-à-d., *Statistical Package for the Social Sciences*, SPSS).

Objectifs spécifiques

- *À la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de maîtriser :*
 - Le processus de recherche et les étapes de rédaction d'un article scientifique quantitatif
 - La gestion et la manipulation des bases de données à l'aide d'un logiciel d'analyse statistique
 - Le vocabulaire méthodologique (par ex., opérationnalisation, variance, discussion) dans un contexte de recherche quantitative
 - Les forces et les faiblesses de certaines méthodes d'analyse de données quantitatives
 - La base des analyses univariées, bivariées et multivariées
 - La lecture de résultats quantitatifs dans un article scientifique

Approches pédagogiques

- Première partie de la session : il s'agit principalement d'exposés magistraux sur des éléments plus théoriques de la méthodologie quantitative. Les Power Points du cours seront déposés en ligne, généralement le jour même du cours.
- Deuxième partie de la session : Les séances de la deuxième partie de la session seront plus courtes. Il y sera présenté des tests/analyses statistiques (les tests sont accompagnés d'une procédure par étape pour effectuer les analyses – clic par clic). À la fin du bloc théorique d'au plus 2h, je propose à ceux qui veulent rester de le faire et de mettre en application le matériel théorique sur leur ordinateur. Je répondrai aux questions sur le travail de session, sur SPSS, etc.
 - Vous devrez ainsi télécharger SPSS sur votre ordinateur ou utiliser un ordinateur de la bibliothèque (voir document PDF sur le site du cours dans le cours 1).
 - **SPSS ne fonctionne pas avec les Chromebook...**

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Examen intratrimestriel	40 %	9 mars 2023
2. Travail de session	60 %	13 avril 2023

- Un examen objectif comportant **40 questions**, lequel couvrira la matière dans les 7 cours magistraux : **40 %**.
- Un travail de session à remettre le 13 avril avant (16 heures) : 1x **60%**.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures recommandées
12 janvier 2023	Cours 1 Présentation du plan de cours. Introduction à des notions de base.	Aucune
19 janvier 2023	Cours 2 Les méthodologies de recherche. L'article scientifique.	Aucune
26 janvier 2023	Cours 3 Le processus de recherche.	Aucune
2 février 2023	Cours 4 Analyses univariées #1 : Statistiques descriptives.	Aucune

9 février 2022	Cours 5 Échantillon, courbe normale, hypothèses et causalité	Aucune
16 février 2023	Cours 6 Préparation – inspection et qualité des données (introduction SPSS – <i>recode</i> , <i>compute</i> , <i>select if</i>).	Aucune
23 février 2023	Cours 7 Analyses bivariées #1 : Sens, force et signification. Chi-carré.	Aucune
2 mars 2023	Période d'activités libres	Aucune
9 mars 2023	EXAMEN INTRA (40%)	40 QUESTIONS
16 mars 2023	Cours 10 Analyses bivariées #2 : Test T.	Aucune
23 mars 2023	Cours 11 Analyses bivariées #3 : Corrélation.	Aucune
30 mars 2023	Cours 12 Analyses multivariées #1 : Régression linéaire et logistique.	Aucune
6 avril 2023	Cours 13 Période libre de travail sur le travail de session au laboratoire ou à la maison.	Aucune
13 avril 2023	Cours 14 REMISE DU TRAVAIL DE SESSION AVANT 16 HEURES (60%)	Aucune

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces

justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.